

La Corée du Sud ratifie un accord pour empêcher la pêche commerciale dans l'Extrême-Arctique

La Corée du Sud a ratifié un moratoire international sur la pêche commerciale dans l'Extrême-Arctique, a déclaré ce mercredi le ministère des Affaires étrangères, afin de protéger les ressources marines dans l'un des endroits du monde se réchauffant rapidement.

Cinq pays riverains de l'Arctique, les Etats-Unis, la Russie, le Canada, le Danemark et la Norvège, et cinq autres parties, la Corée du Sud, la Chine, le Japon, l'Islande et l'Union européenne, ont conclu un accord pour empêcher la pêche non réglementée en haute mer dans la partie centrale de l'océan Arctique en octobre dernier.

La Corée du Sud est devenue le sixième Etat à avoir ratifié l'accord après le Canada, l'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon et la Russie, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

En vertu de l'accord, qui sera valide pendant 16 ans après son entrée en vigueur, les pays lanceront un programme de recherche conjoint pour étudier quels types de poissons se trouvent dans la région, d'une taille à peu près équivalente à celle de la mer Méditerranée, et s'ils peuvent être exploités de façon durable, selon le ministère.

Les parties concernées procéderont à un examen juridique et technique de ses dispositions avant de signer l'accord, ce qui devrait avoir lieu l'année prochaine, a indiqué le ministère.

Lien article :

<https://fr.yna.co.kr/view/AFR20191030003500884>

